**LE TRAITE DE VERSAILLES 28 JUIN 1919**

Ce traité était censé mettre une fin définitive à cette guerre terminée militairement par un cessez le feu le 11 novembre 1918. Mais comme il faut une fin juridique à un conflit, le gouvernement français et ses alliés ont imposé à l’Allemagne un traité de paix dont ils ont exigé qu’il soit signé dans la Galerie des glaces du Château de Versailles, à l’endroit même où l’Empire allemand avait été proclamé près d’un demi-siècle auparavant, le 18 janvier 1871 par le Chancelier Bismarck. Clémenceau allait savourer la revanche de la France ce 28 juin 1919. Le jour de la signature, pas de décorum, pas de musique, silence absolu, atmosphère pesante.

Les plénipotentiaires allemands pénètrent dans le château en passant entre une haie de Gueules cassées.

Un bureau Louis XV a été placé sous un tableau représentant Louis XIV *(Intitulé - Le roi gouverne par lui-même -)*

A la table sont assis, Georges Clémenceau pour la France, Thomas Woodrow-Wilson pour les USA, David Lloyd- George pour la Grande Bretagne et Vittorio Orlando pour l’Italie.

En face, Hermann Müller ministre des Affaires étrangères et le docteur Johannès Bell composent la délégation allemande. La séance ne durera que 50 minutes.

Afin de préparer le texte, une conférence de Paix avait été installée et siégeait à Paris depuis le 18 janvier 1919.

L’élaboration de ce traité a fait l’objet de difficiles négociations entre les alliés qui ont fait l’amer constat qu’ils n’étaient pas d’accord entre eux. L’Allemagne étant, quant à elle, tenue à l’écart des travaux.

La France, par la voix de Clémenceau, veut écarter définitivement le danger allemand et mettre ce pays à genoux. La Grande Bretagne veut au contraire lui conserver son rang. Les USA rêvent d’un monde pacifié depuis la création en 1919 de la Société des Nations, ancêtre des Nations Unies.

Enfin, l’Italie veut les territoires qui lui auraient été promis en 1915……..

Après de nombreuses tergiversations, c’est quand même la version Clémenceau qui est retenue et soumise aux plénipotentiaires allemands le 7 mai 1919. Cette version est jugée trop dure par Hermann Müller, ministre des Affaires étrangères. Le 29 mai, l’Allemagne fait des contre-propositions qui sont toutes rejetées par les alliés. L’Allemagne menace de ne pas signer. Un ultimatum de cinq jours lui est fixé pour se décider.

Elle doit finalement s’incliner devant le diktat des alliés.

Dans ce traité, l’Allemagne est contrainte de reconnaître sa responsabilité dans ce conflit mondial et perd un territoire de 68.000 km² dont l’Alsace et la Lorraine font partie et qui avaient été annexées en 1871.

Tous ces territoires perdus représentent une population de 8 millions d’habitants qui ne seront plus allemands.

La Prusse orientale est démantelée au profit de la Pologne qui gagne de ce fait un accès à la mer par le corridor de Dantzig.

De plus, l’Allemagne est condamnée à verser 20 milliards de Marks-Or au titre des réparations réclamées par la France. Elle perd aussi l’essentiel de son minerai et de sa production agricole.

Toutes ses colonies lui sont confisquées et sa puissance militaire anéantie par la cession obligée de leurs matériels de guerre aux alliés victorieux.

L’Allemagne humiliée *(Mais ne dit-on pas qu’il ne faut jamais humilier l’adversaire)* et qui s’apprête à souffrir n’aspirera qu’à prendre sa revanche. Ce traité n’aurait-il pas en lui les germes et les causes d’un second conflit ?

On pourrait conclure en disant que la guerre de 39-45 représente l’échec du Traité de Versailles qui reposait sur deux illusions, celle des français qui ont cru que le traité assurerait leur sécurité et celle des allemands qui étaient convaincus qu’ils n’avaient pas perdu la guerre puisque leur pays n’avait subi aucun dommage au contraire de la France ravagée par les combats. Ils disaient aussi que le traité était injuste à leur égard.

Après une période de stabilisation des relations internationales, une grande crise économique frappe le monde entre 1924 et 1929.

Le chômage que doit subir l’Allemagne explique en grande partie l’arrivée d’Hitler au pouvoir.

Penser que la guerre de 39-45 aurait trouvé son origine dans les dispositions du Traité de Versailles serait en effet très réducteur, même si une certaine part de responsabilité peut lui être attribué.

Il semblerait plus vraisemblable que le déclenchement de cette guerre soit lié à la crise économique de 1929.

***Pour la petite histoire, on raconte que lorsque l’armée allemande victorieuse est entrée dans Paris, la première visite touristique des occupants a été, dès le 14 juin 1940, Versailles et son château. Tous ces visiteurs voulaient voir le lieu et le bureau sur lequel le traité avait été signé, enregistrant la défaite de leur pays vingt ans auparavant.***

***Le drapeau nazi qui flottait sur le château depuis cette date ne sera enlevé que le 25 août 1944. René Paillot,***